

MAIRIE D'OLBY**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 17 juin 2020

PRÉSENTS : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, NESME Emmanuel, Mmes FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, BONY Catherine.

ABSENTS excusés : Mmes GUILLAUME Michèle, PLANEIX Bernadette

Objet : vente de biens communaux à des particuliers

SOUS-PRÉFECTURE

- 1 JUL. 2020

D'ISSOIRE

Le Maire informe le conseil municipal des nombreuses demandes depuis plusieurs années d'achats de parcelles appartenant à la commune.

Afin de répondre à ces demandes, le Maire propose d'engager une procédure de déclassement du domaine public. Afin d'éviter l'arrivée de nouvelles demandes d'achats de parcelles appartenant à la commune en cours de procédure, le Maire propose de publier un avis à la population afin de collecter les éventuelles demandes non parvenues à ce jour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide 13 voix pour et 2 abstentions :

- D'engager la procédure de déclassement du domaine public et d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure,
- De fixer le prix de vente du terrain à 20 €/m²
- Que les frais de notaires et de géomètres seront à la charge des acheteurs
- Que ces demandes d'achats concerneront exclusivement l'acquisition ou l'échange d'un morceau de terrain appartenant à la commune, devant ou autour de la propriété.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire :



Samuel GAUTHIER

Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE, le

01 JUL. 2020

